

Des créateurs en Ile-de-France, diplômés et orientés vers les services aux entreprises

En Ile-de-France, les caractéristiques des nouvelles entreprises et de leurs créateurs diffèrent de celles de la province. Davantage d'entreprises sont créées dans les services aux entreprises. C'est le cas à Paris et dans les Hauts-de-Seine où les créateurs sont plus diplômés et surtout tournés vers les services aux entreprises. En Seine-Saint-Denis et dans le Val-d'Oise, les entrepreneurs privilégient le commerce et la construction. Dans les quatre autres départements, créations et créateurs sont plus diversifiés.

Jean-François HERVE
Insee Ile-de-France

En 2007, 75 000 entreprises ont été créées en Ile-de-France. Après une relative stabilité sur la période 1994-2002, le nombre annuel de créations d'entreprises a fortement augmenté entre 2002 et 2007, en moyenne de 7 % chaque année. La situation économique favorable ainsi que la loi pour l'initiative économique de 2003 ont stimulé la création d'entreprises.

Cependant, l'augmentation des créations d'entreprises en Ile-de-France a été moins soutenue qu'en province. Les créations franciliennes ne représentent plus que 25 % des nouvelles entreprises de France métropolitaine, contre 28 % à la fin des années quatre-vingt-dix.

**Des créateurs
plus souvent cadres et diplômés
qu'en province**

Les services aux entreprises sont plus présents en Ile-de-France : en 2006, 28 % des créateurs franciliens démarrent

une activité dans ce secteur, alors qu'ils ne sont que 16 % en province (⇒ Méthodologie). Les entrepreneurs

de la région capitale ont le plus souvent un diplôme d'études supérieures. Ce sont plus fréquemment d'anciens cadres

Méthodologie

La notion de **création d'entreprise** retenue dans cet article correspond au nouveau concept de création. Il est plus large que celui de création *ex nihilo* : il inclut les réactivations de plus d'un an et les reprises s'il n'y a pas continuité de l'entreprise. On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise entre le cédant et le repreneur s'il y a soit un changement d'activité économique soit un changement de localisation de l'entreprise.

Enquête Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises) : système permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans.

L'objectif est de suivre les entreprises créées au cours du premier semestre d'une année par le biais de trois interrogations postales : l'année de leur création, puis au cours de leurs troisième et cinquième anniversaires.

La présente étude s'appuie, pour le profil des créateurs, sur les résultats de la première interrogation de l'enquête Sine 2006. Afin d'obtenir des informations représentatives au niveau départemental, la Chambre régionale de commerce et d'industrie (CRCI) Paris - Ile-de-France et l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région d'Ile-de-France (IAU îdF) se sont associés à l'Insee pour étendre l'échantillon national de l'enquête auprès des créateurs franciliens. Ces entreprises exercent une activité économique marchande dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. L'agriculture est exclue.

Les données concernant les créations d'entreprises de 1994 à 2007 proviennent du Répertoire des entreprises et des établissements (REE).

de grandes entreprises. La clientèle des nouvelles entreprises franciliennes est aussi plus nationale, voire internationale, qu'en province. Après six mois d'activité, les créateurs franciliens pensent plus souvent embaucher que ceux de province.

En Ile-de-France, les créateurs perçoivent moins d'aides financières à la création de leur entreprise. Seul un tiers a reçu une prime ou une subvention, alors qu'en province, ils sont la moitié. Deux aides sont moins souvent attribuées en Ile-de-France : l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises (ACCRE) et les exonérations de cotisations sociales ou d'impôts. L'ACCRE est versée à trois quarts des chômeurs créateurs franciliens.

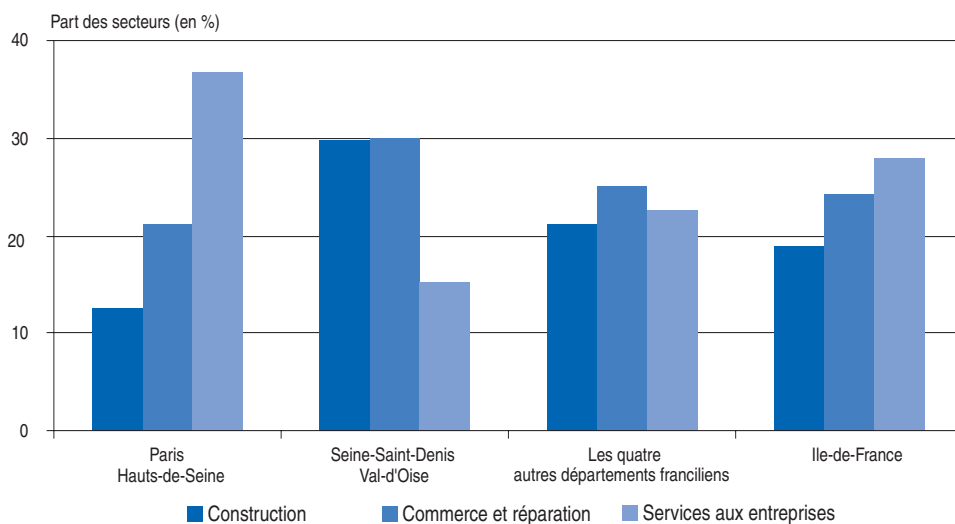
Au sein de la région, trois types de départements peuvent être distingués, principalement selon les secteurs d'activité des nouvelles entreprises ❶. Le premier est constitué de Paris et des Hauts-de-Seine ; le deuxième de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise et le troisième regroupe les quatre autres départements.

Paris et Hauts-de-Seine : 4 créations sur 10 dans les services aux entreprises

Paris et les Hauts-de-Seine concentrent la moitié des créations d'entreprises de la région ❷. L'effet vitrine et le prestige de la capitale et du quartier de la Défense attirent de nombreux créateurs. De plus, certains entrepreneurs privilégient la domiciliation du siège de l'entreprise à Paris, même si leur activité n'y est pas réellement localisée.

Toutefois, depuis le début des années 2000, la concentration des créations dans ces deux départements tend à s'affaiblir au profit du reste de la région. Ceci s'explique, en partie, par le renouvellement des entreprises plus limité à Paris : en 2007, pour 100 entreprises présentes en début d'année, seulement 9 s'y sont créées pendant l'année. Ce taux est faible pour la région (11 %). Loyers élevés, taille des locaux, difficultés d'acheminement peuvent être des freins pour les entreprises.

❶ Près de quatre entreprises sur dix créées à Paris et dans les Hauts-de-Seine offrent des services aux entreprises



Lecture : 37 % des entreprises créées à Paris et dans les Hauts-de-Seine offrent des services aux entreprises.

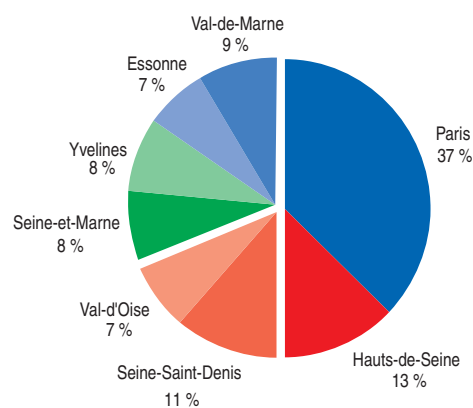
Source : Insee, enquête Sine 2006

A Paris et dans les Hauts-de-Seine, près de quatre entreprises sur dix sont créées dans les services aux entreprises, notamment dans le conseil et l'assistance. Il s'agit d'activités informatique, juridique, de publicité ou encore de conseil pour les affaires ou la gestion. Cette prédominance caractérise également le parc des entreprises déjà existantes. Cette forte présence de services aux entreprises, activités très qualifiées, influe sur les caractéristiques des créateurs.

A Paris et dans les Hauts-de-Seine, ils sont plus diplômés qu'ailleurs (⇒ Les créateurs parisiens : une évolution du profil entre 2002 et 2006). Les anciens cadres supérieurs représentent 40 % des créateurs et ont souvent acquis les compétences nécessaires à cette activité d'entrepreneur dans leurs précédentes fonctions. Par ailleurs, ils prennent volontiers conseil auprès de spécialistes pour réaliser leur projet. Un quart d'entre eux ont ainsi consulté un avocat, un expert-comptable ou d'autres conseillers spécialisés.

S'agissant des entreprises créées, la moitié d'entre elles a moins de dix clients et un tiers travaille pour des clients basés hors de la région, voire à l'étranger. Cela provient de leur fréquente spécialisation dans les services aux entreprises et de leur mode de fonctionnement en « business to business », où la proximité est moins importante.

❷ La moitié des créations d'entreprises à Paris et dans les Hauts-de-Seine



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements 2007

Les créateurs parisiens : une évolution du profil entre 2002 et 2006


En quatre ans, les créations d'entreprises ont augmenté de 24 % à Paris. La loi pour l'initiative économique ainsi que les aides ont suscité de nombreuses vocations. En 2006, les créateurs parisiens sont plus souvent des primo-créateurs et des chômeurs qu'en 2002. En 2006, 37 % des créateurs parisiens sortent du chômage tandis qu'en 2002 ils n'étaient que 25 %.

Les entrepreneurs diplômés d'études supérieures sont désormais majoritaires dans la capitale. Seuls 5 % n'ont pas d'expérience professionnelle antérieure. Les formations spécifiques à la création d'entreprise sont de plus en plus suivies.


Depuis 2002, les créations dans les secteurs innovants ont doublé à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Dans ces deux départements, la volonté d'investir est plus forte qu'ailleurs. Ces investissements permettront à l'entreprise d'acquies les dernières technologies, facteur essentiel de l'activité des nouvelles entreprises. Pour 38 % des entreprises créées, la technologie est soit un support, soit à la base de leur activité.

Seine-Saint-Denis et Val-d'Oise : commerce et construction

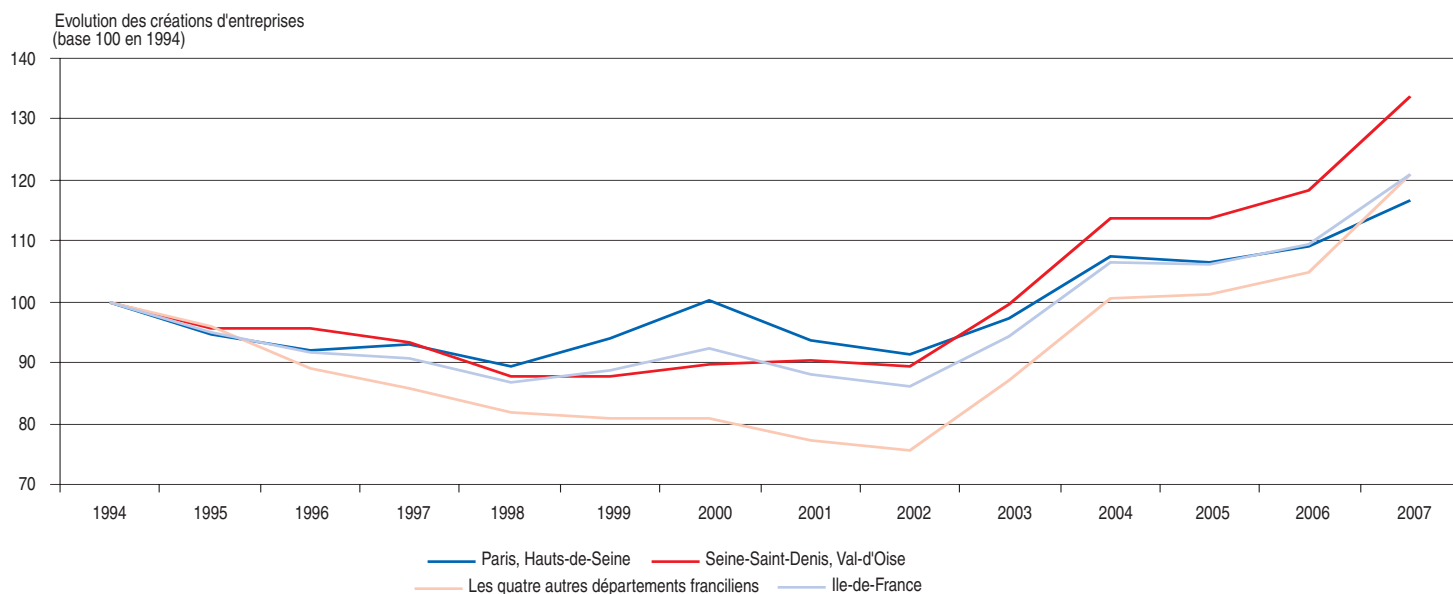
La Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise sont très spécialisés. Le commerce et la construction y sont les deux secteurs d'activité majeurs. Ils concentrent 53 % des nouvelles entreprises du Val-d'Oise et 63 % de celles de la Seine-Saint-Denis, contre 43 % en Ile-de-France.

Ces deux départements accueillent 18 % des nouvelles entreprises franciliennes et sont particulièrement dynamiques en matière de créations d'entreprises  3. Pour 100 entreprises présentes début 2007, 14 se sont créées au cours de l'année. Toutefois, ce renouvellement accéléré est aussi lié à une plus forte mortalité des entreprises.

Les communes de la Seine-Saint-Denis sont toutes très créatrices d'entreprises. De plus, les créations d'entreprises dans les communes incluant une Zone Franche Urbaine (ZFU) se développent à un rythme plus élevé qu'en moyenne dans la région. C'est le cas notamment à Clichy-sous-Bois/Montfermeil et Bondy en Seine-Saint-Denis ou encore à Sarcelles et Garges-lès-Gonesse dans le Val-d'Oise.

Le créateur d'entreprise est taillé sur mesure : un homme aux compétences techniques ayant acquis son expérience dans une petite entreprise  4. Les femmes sont moins nombreuses à créer en Seine-Saint-Denis et dans le Val-d'Oise. Les créateurs n'ont aucun diplôme ou sont diplômés de formations techniques. Ils ont alors souvent terminé leurs études suite à l'obtention d'un CAP ou BEP, d'un baccalauréat technique ou d'un diplôme technique de niveau bac + 2. Leurs compétences proviennent également de leur expérience professionnelle. Dans un cas sur deux, les créateurs travaillaient auparavant dans de petites entreprises. Ils y étaient employés ou ouvriers. Les créateurs de nationalité étrangère ont fondé un quart des nouvelles entreprises de Seine-Saint-Denis. Dans l'ensemble de la région, 18 % des créateurs d'entreprises sont étrangers.

3 Un tiers de créations en plus en Seine-Saint-Denis et dans le Val-d'Oise entre 1994 et 2007



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements

4 Les créateurs de Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise ont davantage acquis leur expérience dans des petites entreprises

Part des créateurs (en %)	Paris Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis Val-d'Oise	Les quatre autres départements franciliens	Ile-de-France
Diplômés de CAP/BEP	15	24	22	19
Diplômés d'études supérieures	53	30	39	44
Ayant une expérience dans une entreprise de moins de 10 salariés	39	50	43	42
Ayant une expérience dans une entreprise de plus de 250 salariés	23	15	21	21
Ayant bénéficié d'une aide publique (notamment l'ACCRE)	32	36	36	34
Sans formation à la création	74	66	67	70
Ayant une clientèle principalement régionale ou locale	66	80	77	72

Source : Insee, enquête Sine 2006

En Seine-Saint-Denis et dans le Val-d'Oise, les nouvelles entreprises créent davantage d'emplois. L'entreprise démarre en moyenne avec 2 emplois : celui du créateur, non salarié, et un salarié. Au bout de six mois d'activité, les entreprises comptent en moyenne 1,2 emploi salarié contre 0,9 dans la région. Les recrutements doivent ensuite se poursuivre. Bien que le premier objectif du créateur demeure d'assurer son emploi, il a plus souvent qu'ailleurs le projet d'en créer d'autres. Dans la construction, un tiers des nouvelles entreprises envisagent de développer l'emploi.

Davantage de diversité dans les autres départements

Les Yvelines, l'Essonne, le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne constituent le troisième et dernier groupe de départements. Celui-ci regroupe 32 % des créations d'entreprises franciliennes en 2007. Les secteurs d'activité de ces entreprises sont plus variés et équilibrés que dans les deux premiers groupes.

Entre 1994 et 2007, le nombre de créations d'entreprises a augmenté globalement de 21 %, comme en Ile-de-France. Après une forte baisse jusqu'en 2002, le nombre de créations a cependant progressé fortement entre 2002 et 2007,

moins rapidement toutefois dans les Yvelines que dans les trois autres départements. Certaines communes, comme celles de l'est de l'unité urbaine de Paris, sont particulièrement dynamiques.

Comme dans les autres départements franciliens, trois créateurs sur quatre sont des primo-créateurs. L'objectif est d'être indépendant et d'assurer son propre emploi. Les profils de ces entrepreneurs sont par ailleurs très variés : ex-salarié ou ex-chômeur, souvent diplômé d'études supérieures. Cependant, la moitié des créateurs en Essonne et en Seine-et-Marne n'ont pas le baccalauréat. Les créateurs yvelinois sont plus diplômés et plus souvent dotés d'une expérience acquise dans de plus grandes entreprises.

Comme dans le reste de l'Ile-de-France, le créateur est soutenu lors de la préparation de son projet. La plupart d'entre eux se font aider par un membre de la famille ou consultent un organisme spécialiste de la création tel que la Chambre de commerce et d'industrie ou la Chambre des métiers. Ils font beaucoup moins appel à des spécialistes, à la différence des créateurs à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Cependant, trois sur dix préparent seuls leur projet de nouvelle entreprise. Les formations spécifiques à la création d'entreprises sont peu répan-

dues. Les deux tiers des créateurs n'en suivent aucune.

Dans ces quatre départements, l'entrepreneur exerce sa nouvelle activité principalement dans le commerce, les services aux entreprises ou encore la construction. Les créateurs dans les Yvelines et le Val-de-Marne sont un peu plus orientés vers les services aux entreprises, et en Essonne et en Seine-et-Marne vers la construction. Sur l'ensemble du territoire, la clientèle est nombreuse et est essentiellement constituée de particuliers, habitant à proximité.

Pour en savoir plus

« Les créations d'entreprises en Ile-de-France », CRCI Paris - Ile-de-France, IAU îdF, Insee Ile-de-France, octobre 2008.

Machado I. : « Etre indépendant : le principal motif de la création d'entreprise », *Insee Ile-de-France faits et chiffres*, n° 184, août 2008.

« Créations et créateurs d'entreprises - Première interrogation 2006, profil du créateur », *Insee résultats - série économie*, n° 34, février 2008.

Kerjosse R. : « Créer son entreprise : assurer d'abord son propre emploi », *Insee première*, n° 1167, décembre 2007.



**INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE**

ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Direction régionale d'Ile-de-France

7, rue Stephenson - Montigny-le Bretonneux
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication : Sylvie Marchand
Comité de rédaction : Patrick Pétour
Rédactrice en chef : Christel Collin
Secrétaire de rédaction : Françoise Beauflis
Conception graphique : PAO Insee Ile-de-France
Maquette : Nathalie Droux - Laure Omont
Impression : S. N. Rafal

© Insee 2008

Publication téléchargeable à partir du site Internet : www.insee.fr/ile-de-france

ISSN 0984-4724
Commission paritaire n° 2133 AD
Code Sage 10830652

Dépôt légal : 2^e semestre 2008

Insee Ile-de-France Infos : la Lettre d'information électronique vous informe tous les mois de l'activité de l'Insee Ile-de-France

www.insee.fr/ile-de-france